Le vote en scrutin secret

M. Pion défend ensuite la partie de son amendement relative à l'emploi du vote au scrutin secret [illegible] dans les jurys de [illegible]

[illegible]

Le texte qui renvoyé à la Commission.

SÉNAT

Séance du Jeudi 3 Juin

Éloge funèbre de M. Goulin

A l'ouverture de la séance, M. Antonin Dubost, président du Sénat, prononce l'allocution suivante :

Mes chers collègues,

J'ai le douloureux devoir de vous annoncer la mort de notre collègue, M. Goulin. Il était l'un des doyens de cette Assemblée et avait même présidé l'une de ses sessions en qualité de président de M. Poincaré. Bien son grand âge n'avait ceux qui qu'en avaient le plus par la vivacité de son esprit et la jeunesse persistante de son caractère et de son activité.

Il était le fils d'un très ancien parlementaire, qui avait joué un rôle important dans les Assemblées de la Monarchie de Juillet, de la République de 1848 et du second Empire, où il avait subi une interruption de 1851 à 1870.

Quand il fit à son tour son entrée dans la vie politique, notre collègue venait, comme maire de Tours, de rendre au pays des services importants, par le concours dévoué qu'il avait prêté au gouvernement de la Défense nationale et par l'énergie de son courage dont il avait fait preuve en face des exigences de l'ennemi.

Il appartenait au Parlement une aide efficace qui venait de son patriotisme, mais aussi de sa compétence et de son autorité. Il prit une part active à tous les travaux de la Commission du budget, dont il fut longtemps le rapporteur général, et il y rendit de nombreux et de ces services qui, [illegible] (Vifs applaudissements).

Dans toutes les assemblées de la troisième République, il a été le rapporteur de nombreuses lois importantes et il a pu, dans les travaux et conférences, rendre à la famille de notre [illegible] collègue, [illegible] (Vifs applaudissements).

[illegible]

L'emploi de la céruse

M. Dubois vient exposer une [illegible] Chambre [illegible] Commission [illegible]

[illegible]

LES PARIS AUX COURSES

M. Gomot demande la discussion immédiate du projet tendant à modifier la loi concernant la réglementation des paris aux courses.

Il en est ainsi décidé.

La discussion est ouverte.

M. Rouby développe un amendement ayant pour objet de décider que les pesées prévues par les [illegible] seront [illegible] [illegible] [illegible]